



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 25 AOUT 2017.

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Commune de SECOURT

Rue Principale

57420 SECOURT

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un réseau d'assainissement et épuration des eaux usées – communes de SECOURT et SAILLY-ACHATEL

Réf : RD/CP ASPE-L9

P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**création d'un réseau d'assainissement et épuration des eaux usées –
communes de SECOURT et SAILLY-ACHATEL**

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Président du
Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval
Bâtiment tertiaire aéroport
2 rue Pilâtre de Rozier
57420 GOIN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2017-00273** » en date du 25 août 2017, accompagné du courrier de notification.

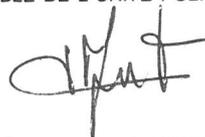
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Antoine-Potier', written in a cursive style.

VALÉRIE ANTOINE-POTIER